



La présidente constate que le quorum est atteint, soit au moins la moitié des membres du comité des fêtes plus un, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

En préambule, Annette Foucart remercie Lorena Tuna pour le travail effectué au cours de sa présidence.

Puis elle remercie le public pour sa présence et pour l'intérêt porté au comité des fêtes. Elle précise que cela représente encore un faible pourcentage sur l'ensemble du village mais elle compte sur les personnes présentes pour relayer l'information.

La présidente souligne également la présence d'Hubert Saint, maire, de Martial Havard, président du comité des fêtes d'Hénouville accompagné par ... ..... et les remercie pour leur présence.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère,
- les pouvoirs des personnes représentées,
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
  - présentation des membres du comité des fêtes et de son organisation
  - rapport d'activité 2018
  - le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2018 et de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2018
  - Le bilan général financier 2018 et le prévisionnel 2019

La présidente rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2018 et de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2018
- le rapport d'activité 2018
- le bilan général financier 2018 et le prévisionnel 2019
- quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association

La présidente aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

La présidente évoque le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 en présentant le rapport sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la présentation des membres du comité des fêtes et de son organisation sans oublier Hubert Saint, président d'honneur et Françoise Jourde, adjointe au maire et responsable des associations. Annette Foucart cite également l'ensemble du personnel communal qu'elle ne manque pas de remercier.

Elle rappelle aussi la participation de nombreux bénévoles que nous retrouvons lors de l'organisation de manifestations comme la rando gourmande où 80 boschervillais s'étaient mobilisés.

La présidente présente ensuite les 10 commissions existantes :

- Club de randonnée
- Soirée de « printemps »
- Salon de peinture & sculpture
- Fête du village

- Mardis de juin
- Ateliers d'artistes
- Manifestation d'automne
- Salon de puériculture
- Marché de Noël
- Communication
- 

Annette Foucart souligne que pour une organisation efficace, le comité des fêtes est réparti en commissions pour chaque manifestation, avec systématiquement un ou plusieurs membres du Bureau au sein de ces commissions.

A cette occasion, la présidente précise que l'organisation d'une manifestation nécessite de nombreuses réunions de préparation à l'amont et de bilan à l'aval, la recherche de fournisseurs, d'intervenants (musiciens, artisans, producteurs, motards, etc...), de contacts pour les insertions publicitaires, pour les subventions, de contacts avec les médias, et que notre priorité est de voir au plus juste financièrement tout en proposant des prestations variées et de qualité.

Puis la présidente présente en détail les activités de l'association sur l'année 2018 [cf détail en annexe] en faisant intervenir les membres du comité des fêtes.

La présidente donne ensuite la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice 2018. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration. [voir tableaux en annexe]  
Le résultat fait apparaître un montant total de 9 884,97€.

Puis la présidente donne lecture de son rapport moral [cf annexe].

L'assemblée générale procède ensuite au vote des résolutions :

#### 1<sup>ère</sup> résolution

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2018 et de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2018

Pour :                      Contre : 0                      Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 2<sup>e</sup> résolution

Approbation du rapport moral pour l'année 2018

Pour :                      Contre : 0                      Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 3<sup>e</sup> résolution

Approbation du rapport d'activité 2018

Pour :                      Contre : 0                      Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### 4<sup>e</sup> résolution

Approbation du rapport financier pour l'année 2018 et affectation du résultat

Pour :                      Contre : 0                      Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

**5<sup>e</sup> résolution**

Quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association

Pour :                      Contre : 0                      Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidente évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à .....

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Annette Foucart  
Présidente de séance

Florence Godu  
Secrétaire de séance